

Centre national de collaboration des déterminants de la santé
Ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse

C.p. 488
Halifax (N.-É.)
Canada
B3J 2R8

D^r Jeff Scott
Médecin hygiéniste en chef

Tél.: 902-424-8698
Fax: 902-424-0550
Courriel: scottj@gov.ns.ca

Elizabeth Barker
Chef de projet

Tél.: 902 424 4193
Fax: 902 424 7753
Courriel: BARKEREM@gov.ns.ca

Le Centre national de collaboration des déterminants de la santé (NCCDH) étudiera de concert avec des chercheurs, le milieu de la santé publique, ainsi que des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, l'incidence des *déterminants sociaux de la santé*, des facteurs comme l'isolement physique et culturel, le revenu et la situation socio-économique, l'emploi, le statut d'immigrant, et la maladie mentale.

Le ministère de la Santé de la Nouvelle-Écosse parraine un *Fonds pour la santé de la population* dont la mission est de soutenir l'essor du Centre de collaboration. Il travaillera notamment en étroite collaboration avec le Groupe d'étude sur les déterminants sociaux de la santé du Centre de collaboration de l'Atlantique, constitué de représentants du ministère de la Santé de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-neuve et Labrador ainsi que du Nouveau-Brunswick.

L'organisme entreprendra une kyrielle d'activités afin de réaliser ses objectifs : mise sur pied de groupes de discussion et d'ateliers réunissant les principaux intervenants et organismes du pays afin de définir les orientations, les objectifs, les priorités, les responsabilités, et les structures à privilégier, et pour distinguer les principaux partenaires du Centre de collaboration; analyse contextuelle permettant de repérer les experts, les chefs de file, les meilleures pratiques et les réseaux déjà constitués dans ce domaine; étude des stratégies existantes en matière de transfert des connaissances et des lacunes auxquelles il conviendra de pallier; mise au point de mécanismes de communication entre les divers intervenants et partenaires, dont un site web, un service Listserv, un communiqué périodique et l'établissement d'une fonction de liaison auprès des principaux organismes du milieu; détermination des sources potentielles de financement pour l'avenir; formulation de propositions ciblant les domaines d'intervention prioritaires; et la collaboration avec les autres Centres nationaux de collaboration.